

Paris, le 25 octobre 2010

Communiqué

Aurélie Filippetti, *Secrétaire Nationale à l'Energie*

Razzy Hammadi, *Secrétaire National aux Services Publics*

Laurence Rossignol, *Secrétaire Nationale à l'Environnement*



Menace d'une nouvelle augmentation des tarifs de l'électricité

Le gouvernement a confirmé aujourd'hui le projet d'augmentation de la « contribution au service public de l'électricité » (CSPE), qui pourrait ainsi passer de 4,50 à 7,50 euros par MWh. Ce relèvement se traduirait par une nouvelle hausse de la facture de nos concitoyens de près de 4%, soit un cumul de 7% en 6 mois. C'est du jamais vu, alors même que le projet de réforme du marché de l'électricité, actuellement en discussion, fera probablement à nouveau bondir les tarifs.

Si la question du financement du service public de l'énergie est posée, le gouvernement y apporte à nouveau une réponse insatisfaisante. Le coût du financement des énergies propres ne doit pas reposer seulement sur les consommateurs. Les PME et les ménages modestes seront les premiers pénalisés. Le Parti Socialiste considère que de nouveaux mécanismes ou compensations, comme l'extension de l'accessibilité aux tarifs de première nécessité, doivent être avancées en contrepartie pour éviter d'aggraver encore un peu plus la précarité énergétique.

Le gouvernement et les dirigeants d'EDF font payer deux fois à notre pays le retard pris par l'entreprise publique dans les renouvelables. Une première fois par la baisse du tarif de rachat du photovoltaïque, décidée il y a moins d'un mois, une seconde par cette augmentation.

Les dirigeants d'EDF expliquent que l'entreprise en est de sa poche pour 1,6 milliards d'euros. Cela fait toujours 400 millions de moins que ce qu'EDF offre à ses actionnaires sous forme de dividendes – plus de 2 milliards au titre de 2009. Sans oublier le coût de ses aventures – car il n'y a d'autres termes quant on en voit la conduite – à l'étranger, à commencer par ses déboires aux Etats-Unis.

Le Parti Socialiste réclame du gouvernement qu'il revienne avant le 31 décembre sur cette augmentation, comme le projet lui en laisse le droit.